



10 Place Clémenceau
47190 Aiguillon
Tel : 05 53 84 44 05
contact@semencespaysannes.org
www.semencespaysannes.org

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Procédure de demande adhésion.

- 1) Envoi du présent formulaire d'adhésion rempli avec précision et accompagné du règlement de la cotisation.
- 2) La demande est ensuite examinée par le conseil d'administration qui la valide ou non. Les demandes d'adhésion individuelle sont d'abord renvoyées vers les organisations locales membres du RSP les plus proches. Elles sont examinées par le CA seulement si l'adhésion au groupe local n'a pu se faire.
- 3) Dans l'objectif d'inclure les nouveaux membres actifs dans la vie du RSP, ceux-ci s'engagent à participer avec le RSP à un temps d'échanges entre leurs adhérents (membres, administrateurs et salariés) et un représentant du RSP (administrateur, salarié ou personne ressource locale) l'année de leur adhésion. Ce temps d'échange peut prendre la forme d'une formation portée par le RSP.

Chaque membre prend l'engagement de respecter les statuts de l'association et le présent règlement intérieur qui lui sont communiqués à son entrée dans l'association. Tous les membres doivent également s'engager à respecter la charte de l'association et renvoyer un exemplaire de cette charte signée par eux.

Raison sociale :

Date de la demande :

Nombre de salariés ou d'adhérents:

Adresse :

Tél :

courriel :

Nom et contact de la personne référente sur le dossier :

Nom d'un membre du RSP qui pourrait vous parrainer :

Avez-vous dans votre région, une ou plusieurs associations qui adhèrent déjà au RSP ? Si oui, pourquoi n'adhérez-vous pas à l'une d'elle ?

Voir la carte des membres <https://www.semencespaysannes.org/les-semences-paysannes/membres-du-reseau.html>

Description de l'activité ou de l'objet de l'association :

Raisons de la demande d'adhésion au Réseau Semences Paysannes :

- Pourquoi avez-vous envie d'adhérer au RSP ? / Qu'apportera cette adhésion à votre association ou structure ?

- Êtes-vous déjà acteur de la biodiversité cultivée et/ou menez-vous des actions en faveur de la biodiversité cultivée ? Dans quelle thématique ? Céréales, potagères, vigne, arbo, PPAM, fourragères... (Description)

- Qu'est ce que vous pouvez apporter au RSP ?

- Souhaitez vous vous engagez en tant que membre actifs ou sympathisant ?

Un membre actif peut voter à l'AG, un membre sympathisant non. Les membres actifs sont des membres développant une activité de terrain pratique sur les semences paysannes et autour des produits qui en sont issus (boulangers, cuisiniers, autres artisans...) et qui partagent leurs expériences de diverses manières dans le réseau : contribution à la vie du réseau (CA, AG, séminaires, rencontres...), partage d'informations sur les listes, participation à des projets partenariaux avec le RSP, actions de mise en réseau régionale/nationale (envoi de lots de semences, formations...). A noter que les deux catégories actifs et sympathisants ne sont pas figées dans le temps : un membre sympathisant peut devenir actif et inversement.

Actif

Sympathisant

Cotisations 2020:

Type d'adhérents	Tarifs d'adhésion
Organisations (actives ou sympathisantes)	180 € / an minimum
Individuels (actifs ou sympathisants)	40 € / an minimum